

## Séance du 16 février 2011

L'an deux mil onze, le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Patrick ROBINEAU - Jean-Pierre DEVERS - Katia BEAUFILS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED.

Absente, excusée : Odette RENOUX.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

### **Agence Postale Communale : renouvellement du contrat de Mme Stéphanie FENOUILLERE :**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le bilan des trois premiers mois d'activité de l'agence postale communale, décide par 9 voix et 1 abstention (J-P Devers) de renouveler pour 3 mois, soit du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2011, le contrat de travail de Mme Stéphanie FENOUILLERE.

Les conditions sont les mêmes que pour le précédent contrat tel que précisé dans les délibérations des 15 octobre et 7 décembre 2010.

Monsieur le Maire est chargé de signer le contrat avec l'agent.

### **Questions diverses :**

- le Conseil Municipal décide de faire l'inventaire des travaux de voirie à réaliser en 2011 et envisage une commande groupée dans le cadre de la Communauté de Communes.

- le Conseil Municipal décide d'organiser une visite des bois communaux afin de déterminer les parcelles à exploiter.

- le Conseil Municipal accepte le principe de l'éventuelle participation de la Commune au rachat des murs de la boulangerie en partenariat avec un boulanger qui rachèterait le fonds afin de maintenir ce commerce nécessaire à la vie communale.

- le Conseil Municipal décide de modifier l'emplacement des panneaux d'entrée d'agglomération, route du Mur et route de Courléon afin de limiter la vitesse des automobilistes entrant dans le village.

- le Conseil Municipal est informé que les panneaux du sentier d'interprétation sont en cours de réparation.

- le Conseil Municipal établit le tableau des permanences pour les élections des 20 et 27 mars.

- le Conseil Municipal prend connaissance de l'agenda des réunions prévues dans le cadre de l'élaboration du PLU

SIGNATURES